

ASSEMBLEE GENERALE DU 5 OCTOBRE 2018

Présents à la tribune

M. Walter Martin	Président du SIEA
Mme Annie Carrier	Vice-présidente déléguée du SIEA
M. Jacques Berthou	Vice-président délégué du SIEA
Mme Brigitte Coulon	Vice-présidente déléguée du SIEA
M. Michel Chanel	Vice-président délégué du SIEA
M. Gérard Gallet	Vice-président délégué du SIEA
M. Christophe Greffet	Vice-président délégué du SIEA
M. Philippe Guillot-Vignot	Vice-président délégué du SIEA
M. Denis Linglin	Vice-président délégué du SIEA
M. Philippe Dubost	Directeur du SIEA
Mme Marie-Jeanne Beguet	Conseillère Régionale
Mme Hélène Cédileau	Conseillère départementale de l'Ain

Ordre du jour

Accueil de M. le Président

Rappel de l'ordre du jour

Désignation du secrétaire

Information

Compte rendu des Actes effectués

Éclairage public

Fin d'expérimentation de la technologie Led

Amélioration de la prise en considération des platines et des horloges astronomiques

Électrification

Cahier des charges de concession « Électricité » – Avenant concernant le renouvellement du contrat de concession et de la prolongation du protocole de Montpellier

Convention avec le Département pour l'extension électrique des projets agricoles

Gaz

Commune de Pérouges - Reprise des travaux gaz par GrDF et protocoles d'accord transactionnels avec SDEL réseaux extérieurs et SAFEGE (SUEZ).

Énergie

Plan Climat Air Énergie territorial : PCAET – Rappel et planning

Point sur photovoltaïque

Système d'information géographique

Point sur formations pour information

Affaires générales

Conseil d'administration de la Régie Services Energie – RSE

Communication électronique

Information et point sur l'avancement du déploiement

Avenant à la convention de participation de la Région Auvergne-Rhône-Alpes au développement des Réseaux d'initiative publics FttH des départements rhônalpins

Commune de Saint-Bernard - Protocole d'accord avec SFR

Ressources - Personnel

Modification du tableau des emplois permanents
Compte Épargne temps

Ressources - Finances

Cession de biens immobiliers – Parcelles de terrain libérées suite à l'enlèvement d'ouvrages électriques
Adhésion à l'Association COTER NUMERIQUE
Comptabilité : Amortissements des immobilisations – Tous budgets
Modification des autorisations de programme et crédits de paiement du budget principal pour 2018
Décision modificative 1 au budget principal 2018

Questions diverses

Conclusion

Monsieur le Président
Représentant du Département
Représentant de la Région

Accueil de M. le Président

M. Walter Martin, président du SIEA

Mesdames, Messieurs et chers collègues, bienvenue à toutes et tous à l'assemblée générale du SIEA et merci à Monsieur le Maire de Péronnas de nous accueillir dans cette salle toujours aussi adaptée à ce genre de manifestation. Je lui donne la parole.

M. Christian Chanel

Maire de Péronnas

Monsieur le président, Mesdames, Messieurs les parlementaires, Mesdames et Messieurs les conseillers régionaux et départementaux, vice-présidentes, vice-présidents. Je salue également les vice-présidents du SIEA. Mesdames et Messieurs les maires, maires adjoints, délégués, Monsieur le directeur, Mesdames, Messieurs. Je souhaite dire le vif plaisir que j'éprouve à vous accueillir une nouvelle fois. Je vous souhaite la bienvenue dans cette salle des fêtes construite par M. Pierre Chambaud, ancien maire que certains ont connu et qui nous a quittés il y a quelques jours. Nous pensons à lui.

Ce n'est pas la première fois que vous venez à Péronnas, j'espère que vous y trouverez les conditions propices aux débats de votre assemblée générale. Je note que les représentants des communes sont nombreux, le quorum devrait être atteint ce qui évitera d'organiser une autre assemblée générale.

Je sais que l'ordre du jour est chargé, que vous êtes tous venus à Péronnas, donc je ne vous présenterai pas une nouvelle fois la commune. Je vais simplement aborder les travaux en cours avec l'aménagement de notre Centre social et de notre bibliothèque/médiathèque. Les travaux ont lieu dans un bâtiment existant au Centre municipal. Ce programme de près de 1,5 M€ devrait être terminé dans les semaines à venir. Des travaux d'assainissement et de voirie ont lieu dans différents secteurs de la commune, en particulier sur la RD 1083.

Avec le SIEA, nous terminons la dernière tranche de la mise aux normes de notre éclairage public.

Parmi d'autres projets, il y a la restructuration du cœur de ville. La commune et l'établissement public foncier ont acheté les bâtiments et le foncier nécessaires. Le choix de l'investisseur aura lieu lors du prochain conseil municipal. Devraient être construits 80 logements de qualité et des locaux pour des commerces dont certains sont déjà implantés sur la commune, alors que d'autres nous ont fait part de leur intérêt de s'installer dans un emplacement stratégique en bordure de la RD 1083, en plein centre-village et à côté de tous les services.

En 2018, nous voulons continuer à aménager l'entrée de la commune qui est également celle de notre agglomération. Les travaux seront poursuivis sur la RD 1083, partie sud en arrivant de Lyon.

En 2017, lors de l'assemblée générale du SIEA, j'ai fait remarquer que seulement un tiers de la commune était raccordé à la fibre, que toute la partie ouest ne l'était pas encore, qu'elle était très attendue par des entreprises et des particuliers. D'importants travaux sont en cours : tout un secteur va pouvoir se raccorder dans les semaines, voire les jours à venir. Merci, M. le président et M. le directeur du SIEA, d'avoir entendu cette requête, ce qui va permettre d'augmenter le nombre de personnes connectables. J'espère que nous allons passer de 500 abonnés à près de 1 000 dans les deux ou trois ans à venir.

Péronnas accueille également les zones d'activités de Monternoz et des Bruyères avec 70 entreprises et 1 000 emplois, de nombreux commerces et bureaux sont implantés le long de la RD 1083 et dans le centre de la commune. La plupart peuvent se raccorder à la fibre optique, ceux qui sont connectés en sont très satisfaits. Je pense qu'un plus grand nombre d'entreprises devrait être connecté, peut-être faudrait-il qu'ensemble, nous renouvelions une communication pour les inciter à le faire.

J'en terminerai en remerciant les services du SIEA pour leur efficacité et leur compétence. Nous avons pu en juger l'an dernier, comme en ce moment lors de travaux importants d'amélioration d'esthétique, par exemple lors d'aménagement de nos voiries.

Bon courage pour cette soirée de travail, je vous remercie à nouveau Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, chers collègues et je vous souhaite une agréable assemblée générale.

M. Walter Martin, président du SIEA

Merci M. le maire, pour ces mots réconfortants. Je vais introduire cette assemblée générale. Le quorum étant atteint, nous pouvons délibérer dès à présent.

Mesdames Messieurs les parlementaires,
Mesdames Messieurs les conseillers régionaux et départementaux, dont les présidents sont représentés,
Mesdames Messieurs les représentants d'intercommunalités et conseillers communautaires,
Mesdames Messieurs les maires et délégués du SIEA,
Mesdames, Messieurs, chers collègues,
je vous remercie de consacrer votre fin de journée de ce vendredi à l'assemblée générale du SIEA.

Il était important que le quorum fût atteint et je voudrais souligner le nombre de délégués qui ont fait un retour sur leur participation auprès des services ce qui nous a permis d'avoir une idée du nombre de participants dès le milieu de semaine, je les en remercie. Je ferai tout mon possible pour que, comme me l'ont demandé plusieurs délégués, cette assemblée se déroule dans un délai raisonnable.

Dans quelques instants, je laisserai la parole à mes collègues vice-présidents pour les rapports qu'ils ont à vous présenter, rapports dont vous avez pu prendre connaissance dans les documents qui vous ont été adressés.

Je voudrais, auparavant m'attarder sur deux thématiques pour introduire ce comité syndical.

La première thématique est celle de la communication électronique.

Je rappelle l'accord de principe de financement du CESAR obtenu le 12 juillet 2018 du comité d'engagement de l'État, vous savez que cet accord est déterminant autant financièrement que par le crédit qu'il apporte à notre projet.

Je souhaite citer également la garantie d'emprunt de 8 M€ que vient de nous accorder le Département pour les investissements 2018.

Au printemps de cette année, je vous annonçais notre volonté de construire en 2018 plus de 30 000 prises à destination des habitants et des entreprises.

Aujourd'hui, tout me laisse penser que nous allons relever ce défi malgré tous les obstacles qu'il nous faut contourner, ces obstacles sont :

- les difficultés d'approvisionnement en fibre optique pour nos entreprises,
- les délais d'études et notamment ceux engendrés par l'utilisation des infrastructures tierces telles que les supports ENEDIS ou le génie civil d'ORANGE,
- les nombreuses situations de blocage dans des conventions et l'absence d'accord de certains propriétaires pour la desserte de leur secteur.

Malgré cela, 2018 sera l'une des années et sans doute même l'année, où nous aurons construit le plus de prises.

Lors du Salon des maires de l'Ain, le 19 octobre, nous fêterons le 100 000^e foyer éligible au Très haut débit dans l'Ain et nous en sommes reconnaissants à toutes celles et tous ceux qui ont contribué à ce projet depuis des années.

Je suis très conscient de la nécessité, pour le SIEA, d'accélérer encore le rythme des déploiements et nous avons déjà parlé lors de nos assemblées précédentes du volume important de prises que nous devons construire entre 2019 et 2021.

M. Michel Chanel vous donnera les détails des marchés de conception/réalisation tout juste attribués, le nom des groupements, le volume annuel de déploiement et les emplois générés par ce projet.

En ce qui me concerne, je souhaite insister sur deux points incontournables et inhérents à ce projet.

Tout d'abord l'information précise que vous attendez, concernant le planning de déploiement dans vos communes et vos zones d'activités. Le 12 octobre 2018, nous disposerons du schéma d'ingénierie élaboré par un bureau d'études et cofinancé par la Région et le Département. Ce schéma d'ingénierie sera confié aux titulaires des marchés de conception/réalisation, il sera enrichi des grandes priorités fixées par le comité de pilotage des financeurs, et c'est à partir de cet exercice d'études sur l'ensemble du département que sera établi un échéancier de déploiement sur trois ans.

Bien évidemment, tout ne sera pas réalisé en 2019, une majorité des prises restant à construire le sera en 2020 et 2021, mais je veux que chaque élu soit en mesure d'informer précisément ses concitoyens sur le déploiement de la fibre dans sa commune et je veux que nous nous y tenions, avec les entreprises. Mon objectif est donc de vous fournir (fin 2018 ou début 2019) un calendrier précis du déploiement sur les trois ans. Ensuite, et la Mission Très haut débit, me l'a clairement indiqué à plusieurs reprises, notre projet fibre doit être piloté, à plein temps, compte tenu de son ampleur. C'est pourquoi je souhaite qu'une direction soit dédiée à l'activité fibre et très sincèrement, qu'un projet à plus de 500 M€ dispose d'une direction dédiée ne me paraît pas incongru, c'est même le contraire qui paraît étonnant. Mme Annie Carrier vous proposera donc de transformer un poste d'ingénieur en poste d'ingénieur en chef pour permettre cette direction affectée à l'ensemble des activités fibre. Cette direction me rendra compte directement.

La seconde thématique sur laquelle je souhaite m'arrêter quelques instants, c'est l'énergie, et les énergies renouvelables en particulier. La transition énergétique est un chantier immense, dont tout le monde s'empare, y compris le SIEA. Je crois que chacun d'entre nous partage la nécessité d'agir contre le réchauffement climatique. C'est un sujet qui fait globalement consensus dans son diagnostic, et il a suscité un effort de communication considérable. C'est un domaine qui a aussi besoin de coordination, pour donner à nos actions de l'ampleur et de l'efficacité.

La loi sur la Transition énergétique pour une croissance verte a prévu la création d'une Commission consultative paritaire de l'énergie, la CCPE, pour porter cette coordination. Cette commission existe et fonctionne dans l'Ain. Composée de représentants du SIEA, acteur opérationnel de l'énergie sur le département, et de représentants des intercommunalités, responsables sur leurs territoires de la planification énergétique, de l'air et du climat, la CCPE est un lieu d'échanges, de partage d'expériences et de réflexion en matière d'énergie. Il me semble important que cette commission permette de coordonner nos actions et qu'elle favorise la mutualisation des investissements, pour une mise en œuvre efficiente de la transition énergétique dans l'Ain, quels que soient les porteurs de projets.

Je viens de dire que de nombreuses initiatives de communications avaient été conduites en matière de transition énergétique. Le SIEA vous proposera au 1^{er} semestre 2019, avec des partenaires, une journée d'information orientée vers la mise en œuvre de solutions opérationnelles en matière de transition énergétique.

Je conclurai mon propos en vous indiquant que nous allons reprendre les commissions géographiques d'échanges réparties sur les territoires de l'Ain et enfin vous dire que je me réjouis du dispositif d'aide à l'électrification des exploitations agricoles, dispositif qui existe depuis longtemps, mais que nous avons souhaité réactiver et actualiser avec le Département et la Chambre d'agriculture.

Je vous souhaite une bonne assemblée générale.

Le secrétaire de séance est M. Christophe Greffet.

Information

M. Walter Martin, président du SIEA

Compte rendu des Actes effectués

L'assemblée donne acte de la communication du compte rendu des actes effectués en application des délégations données au Président.

Éclairage public

M. Philippe Guillot-Vignot, délégué à l'éclairage public

Fin d'expérimentation de la technologie LED

L'Ain compte 90 000 points lumineux, nous devons fiabiliser le choix de la technologie LED dont l'évolution s'est accélérée lors des dernières années. Sur 16 communes, nous avons mis en œuvre une expérimentation concernant un peu plus de 300 luminaires. La LED étant un circuit électronique, cette expérimentation permettait de voir comment ces équipements réagissaient : même si les propos des constructeurs sont toujours flatteurs, nous voulions vérifier qu'en conditions de terrain (température, pression, agressivité des milieux, etc.), ces circuits sont fiables. Ces installations ont été testées, et aujourd'hui, je crois que le constat des équipes du SIEA est que les résultats sont très bons.

La LED avait un autre inconvénient, les couleurs rendues sont le plus souvent des blancs froids, ce qui est peu recherché pour de l'éclairage public. L'évolution en cours permettra d'être plus proche de ce que nous souhaitons.

Le troisième élément est que la LED va correspondre à environ 80 % de la production de luminaires dans le monde entier. Le Sodium haute pression (SHP) devrait avoir une durée de vie de plus en plus réduite. Nous devons trouver une parade à cette situation.

À l'issue de cette expérimentation, le choix du SIEA est de s'engager plus fortement dans le cadre de la LED. D'autres questions techniques se posent, mais aujourd'hui nous sommes pratiquement en mesure de les résoudre, notamment en ce qui concerne les problèmes de neutre. Les nombreuses expérimentations en cours nous ont permis de trouver des palliatifs permettant de développer cette technologie.

Un élément essentiel est que la LED permet une économie forte, de plus cette technologie est souple. Elle permet de moduler, de gérer de 0 à 100 % de sa puissance. Il est possible d'arriver à un usage recherché par un nombre croissant de communes : une gestion modulable de l'éclairage public, grâce à un outil adaptable aux situations locales (réduction ou extinction de l'éclairage). À ce titre, ce sont 78 communes qui nous ont demandé des extinctions totales ou des réductions. Ce mouvement est donc important.

Les coûts sont devenus équivalents à ceux des technologies classiques.

La technologie LED favorise la transition énergétique.

Objectifs

- favoriser l'utilisation de la technologie LED et ne pas augmenter le nombre de SHP ;
- séparer systématiquement les réseaux de distribution publique et d'éclairage public, sauf pour les cas spécifiques ponctuels ;
- mettre en place des luminaires à LED sur des réseaux avec luminaires en technologie mixte et ponctuellement sur le réseau aérien à neutre commun.

Intervenant

Le recyclage n'a pas été abordé ; or, les LED sont constituées d'un grand nombre de matériaux dits rares, et les filières de recyclage ne sont pas encore complètement fonctionnelles. Ce sujet a-t-il été étudié, si oui quelles sont les propositions ?

M. Philippe Guillot-Vignot

Nous ne sommes pas allés jusque-là, nous savons qu'il y a des problèmes de filière de recyclage, que certains composants sont importants et rares, dont des métaux en voie de disparition dans notre univers. Nous pensons qu'aujourd'hui ces filières déchets se mettent en œuvre, que des réflexions déboucheront sur des partenariats.

Intervenant :

Je pense que c'est un point important.

M. Walter Martin

Nous en prenons note.

Mme Catherine Rivière – Commune de Haut-Valromey

Je vous interpelle sur le réseau du circuit LED, car sur l'ex-commune de Songieu, nous avons fait l'expérience sur le réseau actuel public et nous n'avons observé aucun problème de fonctionnement pendant toute la durée de l'étude. Quelle est la nécessité de faire un réseau séparatif, alors que dans les autres départements cela n'existe pas ?

Il est demandé aux collectivités de faire des économies. Or, nous avons en projet de faire tout le Petit-Abergement et le Grand-Abergement qui sont déjà un poste financier important : s'il faut doubler le réseau, cela nous pose un problème.

M. Philippe Guillot-Vignot

C'est un problème d'ingénierie, un réseau existant n'est pas remplacé intégralement, des neutres sont ajoutés. Nous devons nous garantir que la fiabilité sera à la clé, si cela est nécessaire, nous mettrons un neutre spécifique afin de ne pas détériorer les luminaires ou de diminuer leur durabilité.

M. Walter Martin

Ces cas seront traités spécifiquement. Je vous propose d'aborder ce sujet lors des commissions géographiques d'échanges, ou d'organiser une réunion particulière sur la commune avec un technicien qui pourra répondre très précisément.

M. Marc Longatte – Maire de Villebois

Je souhaite revenir sur le recyclage des LED. Ce n'est pas au SIEA de recycler, mais aux producteurs qui mettent ces produits sur le marché. Il faut arrêter de faire supporter aux collectivités ou aux syndicats le traitement des déchets. Cela s'appelle la Responsabilité élargie des producteurs (REP). Nous devons l'imposer, il doit exister des circuits de recyclage pour les produits nouveaux.

M. Walter Martin

Lorsque nous achetons des produits contenant des composants électroniques et des matériaux rares, nous payons une part de recyclage. Ensuite, il faut que la filière de recyclage soit organisée.

M. Robert Serpol – Maire de Chavornay

Cela fait plus de trois ans que nous remplaçons les ampoules existantes par des ampoules LED, et nous n'avons aucun souci de fonctionnement.

Merci de votre témoignage ; nous allons passer au vote :

- 0 opposition,
- 0 abstention,
- adoption à l'unanimité.

Amélioration de la prise en considération des platines et des horloges astronomiques
M. Philippe Guillot-Vignot, délégué à l'éclairage public

Le SIEA gère 4 260 coffrets de commande qui sont dans les parcs, la majorité d'entre eux a plus de 30 ans.

Les demandes de mise en conformité sont de plus en plus nombreuses, tout comme les demandes d'extinction, comme précisé précédemment.

Pour répondre à ces demandes, nous avons mis en place des platines qui permettent de remplacer les équipements, sans l'enveloppe, et des horloges astronomiques remplacent des lumandars pour régler la diminution ou l'extinction des éclairages publics.

À partir du moment où le SIEA ne remplaçait pas le coffret lui-même, qu'il ne faisait qu'une adjonction de platine ou d'horloge astronomique, nous ne procédions à aucune dotation. Nous ne prenons pas en compte les dépenses dites éligibles.

Notre proposition est de remplacer des platines et/ou de mettre en place des horloges astronomiques et donc de permettre aux communes de :

- réaliser des économies d'énergie ;
- mettre en conformité des armoires de commande (sans être obligés de renouveler l'enveloppe du coffret).

Pour cela, nous allons ajouter aux dépenses éligibles actuelles (1 525 € par point de commande et 1 830 € par point régulateur/réducteur) de nouvelles dépenses éligibles (800 € pour le remplacement de platine et 300 € pour la pose d'une horloge astronomique). Cette dépense supplémentaire pour le syndicat est estimée à 30 à 40 k€ par an. Nous l'estimons nécessaire, puisque nous espérons que cela favorisera le remplacement des équipements et permettra une meilleure gestion financière des coûts de consommation.

Aucune remarque, aucune question.

Vote :

- 0 opposition,
- 0 abstention,
- adoption à l'unanimité.

Électrification

M. Gérard Gallet, vice-président du SIEA délégué aux travaux d'électrification, de gaz et de télécoms liés, et à la concession des réseaux

Cahier des charges de concession « Électricité »

Avenant concernant le renouvellement du contrat de concession et de la prolongation du protocole de Montpellier

Notre cahier des charges de concession va arriver à son terme, puisque signé en décembre 1995, il sera échu en décembre 2020. Notre fédération nationale a négocié avec France urbaine, ENEDIS et EDF : le canevas du nouveau cahier des charges national est écrit, un accord-cadre a été défini. Il nous revient d'appliquer ce cahier des charges, et surtout de négocier nos spécificités.

Dans cette négociation, il faudra prendre en compte un plan pluriannuel d'investissements et un schéma départemental d'investissements. Les nouveaux calculs des dotations font que nous avons intérêt à accélérer nos discussions avec ENEDIS afin de signer le contrat dès le mois de décembre 2019. Il nous reste donc un an, le même délai que pour mener à bien les négociations menées avec nos collègues de l'USéRAA, c'est-à-dire l'ensemble des syndicats d'énergie d'Auvergne Rhône-Alpes.

Notre vote a pour but d'autoriser le président à entamer ces discussions, puis à revenir vers vous lors des prochaines assemblées générales pour vous rendre compte de l'évolution du dossier.

Parallèlement à ce cahier des charges de concession, nous devons prolonger le protocole dit de Montpellier qui était accepté pour une période tarifaire de 2014 à 2017. Au cours de la négociation nationale, il est convenu que ce protocole qui nous apporte une plus-value financière arrivant à échéance le 31 décembre 2017 soit prolongé jusqu'au terme des discussions du nouveau contrat de concession.

Sur le nouveau cahier de concession, nous aurons à finaliser les productions d'énergie. Cela fera partie de la réflexion menée dans le cadre du schéma départemental d'investissement, car qui dit production d'énergie, dit modifications sensibles sur certains endroits de la conception des réseaux.

Aucune remarque, aucune question.

Vote :

- 0 opposition,
- 0 abstention,
- adoption à l'unanimité.

Convention avec le Département pour les extensions électriques des projets agricoles

M. Gérard Gallet, vice-président du SIEA délégué aux travaux d'électrification, de gaz et de télécoms liés

Depuis très longtemps, notre structure participait à hauteur de 50 % de la dépense pour l'ensemble des extensions pour les jeunes agriculteurs. Au fil des années, la Chambre d'agriculture et nos collègues élus communaux se sont aperçus qu'il ne s'agissait pas toujours d'une extension pour un jeune agriculteur, il s'agissait parfois d'une délocalisation pour un projet agricole spécifique.

Notre proposition est d'autoriser le président à signer la convention dont vous avez eu connaissance. Elle intègre le SIEA, le Conseil départemental et les communes concernées. Elle précise que le SIEA prendra en charge 50 % des dépenses (comme auparavant), la part du Conseil départemental sera de 30 % et celle de la commune de 20 %.

Cela concernera tous les projets agricoles (station de pompage, délocalisation, installation de jeunes agriculteurs, modernisation de l'outil agricole qui engendre une réfection des lignes). Après avis principal du maire de la commune et secondairement de la Chambre d'agriculture, nous signerons ensuite la convention de répartition des frais

M. Philippe Bereziat – Maire adjoint de Cras-sur-Reyssouze

Auparavant, qui prenait en charge les 50 % non financés par le SIEA ?

M. Gérard Gallet

C'était la commune.

M. Walter Martin

Parfois la commune demandait une participation.

M. Philippe Bereziat

Cela fait une charge supplémentaire pour les communes.

M. Gérard Gallet

Non, car auparavant il s'agissait de 50 % et cela devient 20 %.

M. Walter Martin

Il était prévu que ce soient les communes, certaines d'entre elles ont peut-être sollicité une participation des exploitants.

Plus d'intervention, mise au vote :

- 0 opposition,
- 0 abstention,
- adoption à l'unanimité.

Gaz

M. Gérard Gallet, vice-président du SIEA délégué aux travaux d'électrification, de gaz et de télécoms liés.

Commune de Pérouges

Reprise des travaux gaz par GrDF et protocoles d'accord transactionnels avec SDEL réseaux extérieurs et SAFEGE (SUEZ)

En 2003, il y a eu contrat de maîtrise d'œuvre avec SAFEGE pour une extension gaz à Pérouges.

En 2005, la réception des travaux a été réalisée par l'entreprise Barde (reprise par SDEL Réseaux extérieurs) pour la mise en œuvre d'un réseau de distribution de gaz sur l'ensemble de la cité de Pérouges. Ceci a été fait concomitamment avec la réhabilitation des réseaux d'eau potable, d'assainissement, d'électricité, d'éclairage public et de mise en valeur du site.

En 2009, il y a eu signature d'une convention de rachat de réseaux posés entre le SIEA et GrDF. Au fil du temps, il est apparu qu'un tronçon d'environ 300 m n'était pas conforme, car posé trop près de la ligne électrique ; or, le réseau avait été réceptionné.

Nous avons engagé des réunions de concertation entre 2010 et 2013, puis ce dossier est tombé en sommeil. Nous l'avons relancé, pour diverses raisons, notamment :

- afin de terminer l'alimentation en gaz,
- car un restaurant présent sur le tronçon concerné est tenu d'être raccordé au gaz pour des raisons de sécurité.

Nous avons trouvé un protocole d'accord avec l'ensemble des parties. La dépense estimée en septembre 2018 se montait à 100 190 € :

- GrDF prenant à sa charge 44 360 €,
- le SIEA 55 830 € HT, avec participation de 35 000 € par SDEL Réseaux extérieurs et de 2 450 € par SAFEGE (SUEZ).

La charge pour le SIEA était donc de 20 830 €. Depuis, les montants ont été affinés et la dépense pour le SIEA sera d'environ 10 800 €.

Il faudrait solder cet ancien dossier.

Aucune remarque, aucune question.

Vote :

- 0 opposition,
- 0 abstention,
- adoption à l'unanimité.

Énergie

M. Christophe Greffet, vice-président du SIEA délégué à l'énergie

Plan Climat Air Énergie territorial : PCAET – Rappel et planning

Je vais reprendre les mots introductifs des 8^e Rencontres Énergie et territoires ruraux de la semaine dernière : « La transition énergétique sera territoriale ou ne sera pas ». C'est dire de quelle manière l'on compte sur les territoires pour engager cette réforme de la transition.

Tout d'abord, un rappel pour dire de quelle manière la compétence est partagée localement entre communes et EPCI. À l'échelle nationale, il y a une feuille de route énergétique fixée à la France : le Plan pluriannuel de l'énergie. À l'échelon régional, il existe les Schémas régionaux d'aménagement et de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) qui permettent de décliner les actions.

Voici deux exemples qui nous permettent d'être acteurs en tant que structure d'un territoire.

En tant qu'énergies renouvelables, c'est le photovoltaïque : le SIEA est maître d'ouvrage pour quelques installations, nous nous poserons tout à l'heure la question de savoir si nous nous engageons plus fortement.

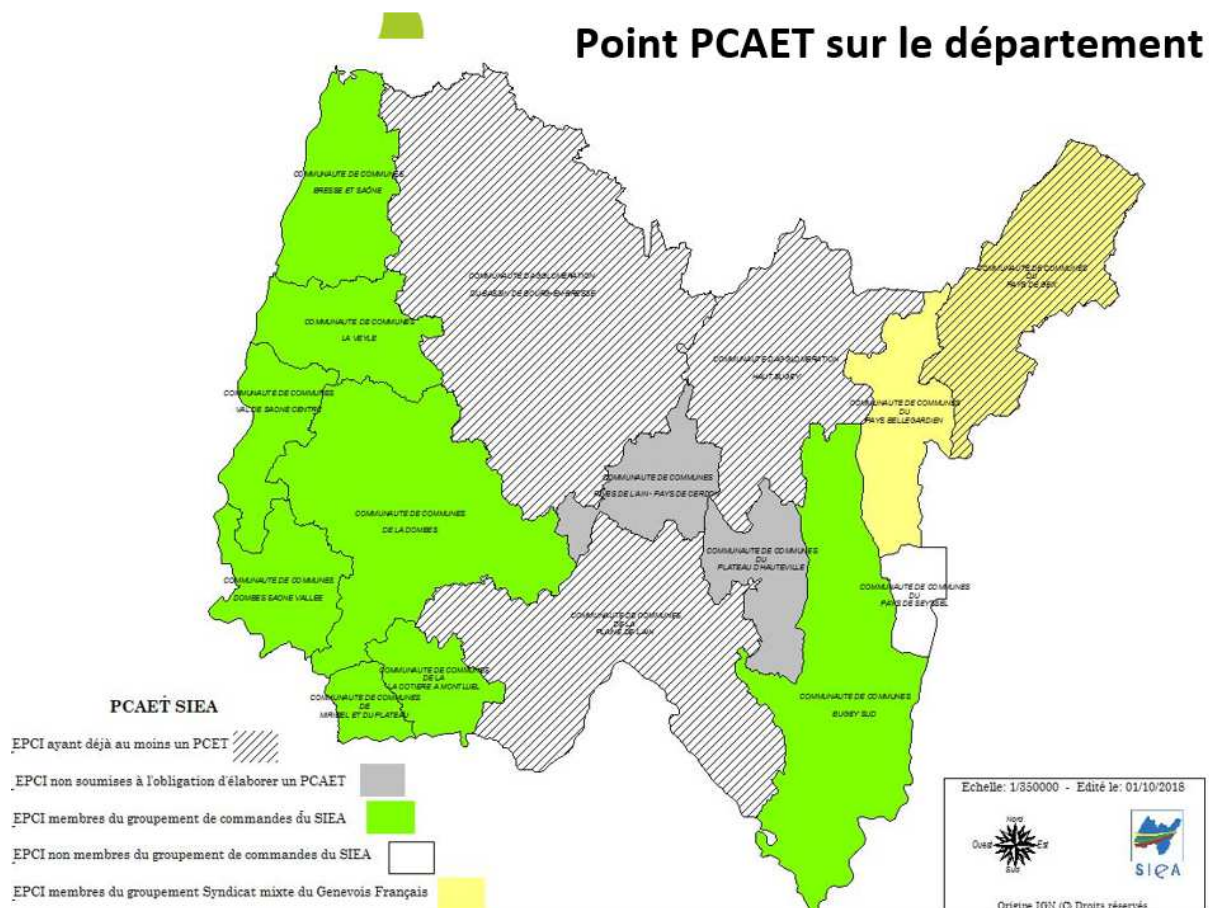
À l'échelle de la Commission consultative paritaire de l'énergie (CCPE), que M. Walter Martin a évoquée dans son propos introductif, il y a là l'occasion de coordonner et sans doute d'engager des projets mutualisés.

Le second volet de cette transition est la maîtrise de l'énergie, si l'on veut bâtir dans les territoires des scénarii de sobriété énergétique. Localement, c'est évidemment le conseil d'énergie partagée à l'égard des collectivités. Là encore, 2019 devrait être l'année au cours de laquelle il sera possible de mettre sur pied un service qui répondra aux attentes des collectivités. La question de la mutualisation se pose également au travers de projets de masse. Nous avons évoqué la dénomination **CITISOL****, l'isolation des combles. En 2019, nous devrions concrétiser ces propositions, car c'est également par là qu'il faut agir sur nos bâtiments, en prenant en compte les déperditions énergétiques. M. Philippe Guillot-Vignot a évoqué l'éclairage LED. Nous avons matière à agir, il faut disposer de moyens humains, c'est la raison pour laquelle lors des assemblées précédentes, il vous a été proposé de procéder à des recrutements, ils sont en cours.

Au-delà de ce rappel, dans quelle planification sommes-nous engagés ?

Le Plan Climat Air Énergie territorial est un outil de planification concernant les intercommunalités de plus de 20 000 habitants. Ces plans vont s'emboîter dans le Schéma régional évoqué précédemment.

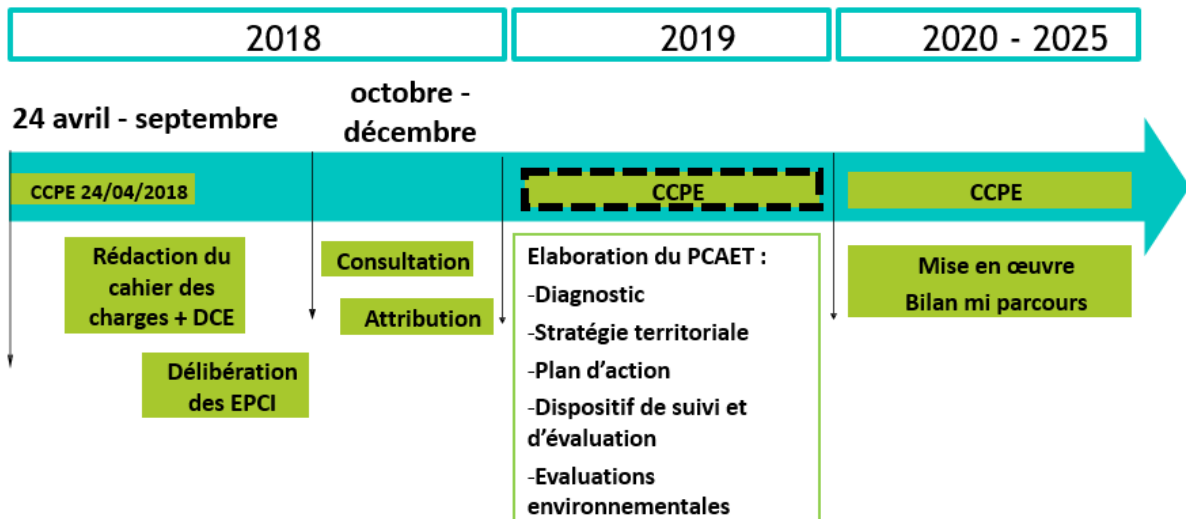
Point PCAET sur le département



La carte localise les territoires déjà engagés (zones hachurées), ceux qui ne sont pas concernés (zones grises), ceux qui ont abouti. Les zones vertes correspondent aux 8 intercommunalités qui ont répondu favorablement à notre groupement de commandes. Du retard a été pris même à l'échelle nationale, et à ce jour, aucun des PCAET n'a été soumis à la validation du préfet d'Auvergne Rhône-Alpes. La pression de l'État va finir par s'exercer. Le SIEA ne pouvait pas être absent sur ce sujet, car il y a une phase diagnostic et nous savons de quelle manière nous pouvons et nous devons fournir les données dont nous disposons. Nous avons rencontré et nous conventionnerons bientôt avec ENEDIS et GrDF afin qu'ils nous fournissent les données dont ils disposent.

En ce qui concerne la stratégie, nous accompagnerons les territoires selon les scénarii qu'ils bâtiront. Par ailleurs, le SIEA peut être opérant dans le plan d'action. C'est vrai pour la maîtrise de l'énergie, pour les énergies renouvelables et le Plan Lumière, donc l'éclairage public.

Une assemblée générale du SIEA a décidé d'aider les intercommunalités entrant dans le groupement à hauteur de 50 % du coût des études du prestataire. Un comité de pilotage se réunira à intervalles réguliers afin que les référents se rencontrent.



Le planning du PCAET nous permet d'attribuer le marché au bureau d'études avant fin 2018. Ensuite, chaque territoire devra se prendre en main pour la mise en œuvre de ce plan en 2019 et vraisemblablement avec débord sur 2020.

La mutualisation est prise en compte. Sous l'égide du SIEA, une réunion des présidents d'intercommunalité vient d'avoir lieu. Nous avons noté que certains territoires ont décidé de recruter des compétences internes. Au-delà d'un bureau d'études, il faudra un référent élu et des moyens humains compétents. Dombes Saône Vallée, Dombes et Val de Saône Nord ont décidé de se doter d'un équivalent temps plein partagé entre les 3 intercommunalités, pour accompagner leurs plans. La mutualisation vaut également pour la recherche de compétences, la définition de profils de postes.

Voilà pour le plan climat engagé, En complément, et pour poursuivre, l'opérationnel est le photovoltaïque.

Point sur le photovoltaïque

Les installations concernées en 2018 sont : Bellignat, Saint-Genis/Menthon, Ceyzeriat, Chaleins.

Un maître d'œuvre a été assez récemment choisi : INDIGGO.

Des logettes et des compteurs ont été posés. Nous nous étions fixé comme règle que les collectivités mettent les toitures à disposition 20 années au terme desquelles elles auront l'option de les prendre à leur compte : elles pourront rendre des services 10,15 ou 20 ans supplémentaires. Le souci du SIEA a été de porter une opération équilibrée au travers d'un budget annexe approuvé lors du vote du budget primitif.

Des analyses d'opportunités photovoltaïques ont été conduites sur les communes suivantes : Ars-sur-Formans, Attignat, Beauregard, Bey, Chanoz-Chatenay, Fareins, Mézériat, Perrex, Saint-Marcel-en-Dombes, Saint-Martin-du-Mont.

Des communes adhérentes ont contacté le SIEA : Apremont, Châtillon-sur-Chalaronne, Revonnas et Le Poizat-Lalleyriat. La sensibilité à ce sujet existe : en 2019, nous devons décider si nous industrialiserons, tout au moins si nous lançons un appel à projets pour créer davantage d'installations dont il faudra définir le type.

En 2019, à l'échelle nationale, il nous est promis que le fonds dédié au rachat à prix bonifié sera majoré pour atteindre 7,3 milliards. Nous savons que la France ne suit pas la trajectoire prévue en ce qui concerne l'énergie renouvelable. En 2017, nous étions à 12 % en dessous des objectifs. Il va nous falloir continuer à progresser.

Nous ne sommes pas le seul acteur, chacun en a conscience, ce sont ces opérations additionnées qui permettront de relever les défis.

Enfin, la dernière illustration de notre façon d'être opérant est la thermographie comme outil de diagnostic. Cette caméra thermique est très ludique, très visuelle : par un simple cliché, il est possible de détecter des déperditions thermiques, des défauts de système de chauffage et de systèmes électriques. Nous avons eu des réussites flagrantes dans des bâtiments communaux.

Nous devons poursuivre le travail de sensibilisation des élus. Vous pouvez vous adresser à M. Philippe Lagrange, technicien du SIEA référent sur ce dossier. Il faudra cibler les bâtiments les plus énergivores. En 2017, il a été constaté en France que nous avons dépassé de 23 % les objectifs d'émission de gaz à effet de serre sur les bâtiments. Là encore, nous sommes loin des objectifs, il y a beaucoup à faire.

Dans le cadre de l'opération COCON rebaptisée très prochainement CITISOL**, les travaux pourraient être financés au travers des Certificats d'économie d'énergie (CEE), dont la valeur ne cesse d'être cotée à la hausse. Cette opération d'isolation des combles pourrait être financée selon la sensibilité des collectivités, à hauteur de 40 %.

M. Walter Martin : merci M. Greffet pour ses informations. On poursuit avec le SIG.

Systeme d'information géographique

M. Denis Linglin, vice-président du SIEA délégué au Systeme d'information géographique et aux usages du Numérique

Point sur formations (X'MAP, R'ADS, R'CIME, R'SPANC)

Depuis le début de l'année, le SIEA a réalisé 19 formations.

6 se sont déroulées en dehors des locaux du SIEA : 4 à Saint-Genis-Pouilly (utilisateurs des communes de la Communauté de communes du Pays de Gex) et 2 à Oyonnax.

Ceci a représenté 13 jours de formation pour 166 participants.

Le nouvel X'MAP a retenu l'essentiel de l'attention avec 67 % des formations.

Pour les mois à venir, 244 participants sont inscrits dont 53 % pour des formations sur X'MAP.

M. Walter Martin

Il est important que chacun d'entre nous, mais également tous nos partenaires soient conscients que le SIG mis à disposition par le SIEA est utilisé par l'ensemble des communes du département. Lorsqu'ils produisent des données géoréférencées pouvant s'afficher sur des cartes, j'appelle tous nos partenaires à prendre la précaution que ce soient des données standards susceptibles d'être lues dans le SIG utilisé dans les communes.

Il n'est pas question d'imposer tel ou tel logiciel à un partenaire ou à une collectivité, mais il est important que les communes puissent avoir connaissance des données produites par leurs partenaires et les utiliser dans leur propre SIG qui est celui dont les formations sont assurées par le SIEA.

Je redonne à présent la parole pour poursuivre dans l'ordre du jour.

Affaires générales

M. Gérard Gallet, vice-président du SIEA délégué aux travaux d'électrification ou de gaz et de télécoms liés et à la concession des réseaux

Conseil d'administration de la Régie Services énergie – RSE

Le conseil d'administration de la Régie Services Énergie est composé de 7 membres désignés par le SIEA : 5 élus issus du Comité syndical et 2 membres de la société civile. À ce jour il s'agit de remplacer M. Sève (société civile) qui a démissionné et M. Mercanti qui n'est plus délégué au SIEA (après les dernières élections).

Les propositions de candidatures après consultation du président du conseil d'administration de cette régie et de son directeur sont :

- M. Marc Péchoux, maire de Trévoux issu du Comité syndical,
- M. Henri Mercanti, en tant que membre de la société civile.

M. Daniel Dompont – Maire de Beauregard

J'ai ouï dire qu'il n'était pas possible de poser de panneaux photovoltaïques sur des écoles alors que c'est faux : c'est possible sur tous les bâtiments communaux. Je crains que cette information se diffuse et que certaines communes refusent de poser de tels panneaux sur leurs écoles.

M. Walter Martin

Je le confirme, même si votre remarque n'est pas liée au point actuel de l'ordre du jour. Sur l'école de ma commune, il y a des panneaux photovoltaïques.

Vote :

- 0 opposition,
- 0 abstention,
- adoption à l'unanimité.

Communication électronique

M. Michel Chanel, vice-président délégué à la Communication électronique

Information et point sur l'avancement du déploiement

Pour respecter les exigences du Comité de concertation France Très haut débit (CCTHDF), il fallait réunir un comité de pilotage des financeurs qui depuis la dernière assemblée générale s'est réuni le 27 juillet et le 25 septembre.

La deuxième exigence portait sur le marché de conception/réalisation. Les grandes lignes du marché comportent deux lots pour les artères et la desserte et un lot pour les raccordements. Les groupements de concepteurs et réalisateurs ont pris des engagements sur des objectifs de lignes raccordables :

- 36 000 pour 2019,
- 68 000 pour 2020,
- 68 000 pour 2021.

Les notifications des marchés sont en cours et leur parution se fera très vite. En novembre 2018, les études débiteront, des mises au point seront faites. Au printemps 2019, les premières prises seront posées.

Deux groupements d'envergure nationale ont été retenus : SOGETREL/CIRCET pour le lot ouest et AXIONE/BOUYGUES/RESONANCE pour le lot est.

Les moyens humains prévisionnels sont estimés à environ 123 équivalents temps pleins pour les études et environ 264 équivalents temps pleins pour les travaux.

Les capacités annoncées pour la production simultanée sont de 30 000 prises en études et 26 000 prises en travaux. Ceci est conséquent et devrait permettre de réaliser un grand nombre de prises surtout en 2020 et 2021.

À l'heure actuelle, le réseau se compose de 100 000 prises raccordables FTTH dans les communes ouvertes. Ce qui signifie que plus d'un tiers des habitants et des professionnels de l'Ain sont éligibles à la fibre optique, hors zone AMII. Nous savons qu'il faut atteindre les 100 %, mais cela prendra du temps.

Il y a 35 500 abonnés en service FTTH, dont 1 500 professionnels, ce qui représente un taux de pénétration moyen de 36 %. À la fin du deuxième trimestre 2018, nous étions à 33,5 %. Selon l'ARCEP, le taux national de pénétration est de 33,1 %.

L'objectif est de 287 000 prises raccordables fin 2021. La cadence de construction va être impressionnante dans les trois années à venir.

En 2018, 33 500 prises sont prévues. 17 500 prises sont construites, 11 000 sont en cours de construction et 5 000 vont démarrer dans les jours à venir. Nous pensons atteindre notre objectif selon les dires des entreprises.

Avenant à la convention de participation de la Région Auvergne Rhône-Alpes au développement des Réseaux d'initiative publique FttH des départements rhône-alpins

Depuis 2015, nous avons une convention de participation avec la Région Auvergne Rhône-Alpes concernant les travaux de desserte.

La Région souhaiterait que nous modifiions ce contrat, sans changer le montant total de la subvention, mais en revoyant les modalités de versement de la participation régionale, ainsi que des changements concernant les informations à fournir, nos relations.

Les propositions sont de donner mandat au président pour entamer des négociations avec la Région et l'autoriser à signer l'avenant négocié.

M. Éric Beaufort – Maire de Villieu-Loyes-Mollon

Avant de donner mandat, je souhaiterais avoir plus d'informations sur le contenu des négociations.

M. Walter Martin

Le contrat initial avec la Région était un contrat de vente à terme et son président a exprimé le souhait de ne plus s'inscrire dans ce type de contrat, mais dans une contractualisation sous forme de subvention à la prise construite. Ceci nous convient parfaitement. L'une des conditions était que le Département fasse l'effort de soutenir le SIEA, cette exigence est totalement remplie.

Une autre exigence est de financer les prises lorsqu'elles sont construites et non pas par anticipation.

Il s'agit aussi de communication : très concrètement, il faut définir ce qui sera apposé sur les armoires de rue (logo de la Région, celui de la Région plus celui du SIEA, plus celui des autres partenaires). Ceci nécessite d'être discuté.

Les modifications touchent également les données que nous devons fournir à la Région sur l'état d'avancement eu égard au projet et à sa production.

La Région souhaite participer à certaines réunions, nous devons définir lesquelles, sans doute les réunions de suivis et de pilotage, sachant qu'il existe déjà un comité de pilotage des financeurs.

Il faut discuter de la date de début de cette nouvelle convention. Je vous ai parlé des subventions après construction ou par anticipation. Jusqu'à 2018, la Région finançait certaines prises avant qu'elles ne soient construites, ce qui permettait d'amorcer les dépenses. Nous devons négocier la date de passage à un système de financement après la construction des prises.

Je précise que cela ne concerne pas que le SIEA, mais d'autres syndicats ou syndicats mixtes chargés sur leurs territoires du déploiement de la fibre.

M. Alain Richard – Commune de Beynost

J'aimerais savoir où en est l'approvisionnement en fibre optique parmi les nouveaux partenaires.

M. Michel Chanel

La seule chose que je puisse vous dire c'est que dans les documents fournis, ils annoncent avoir réservé la quantité de fibre optique nécessaire pour construire notre réseau.

M. Alain Richard – Commune de Beynost

Je pense qu'ils sont très optimistes, peut-être un peu trop.

M. Walter Martin

Nous savons que nous ne sommes pas seuls sur le marché, nous n'avons ni plus ni moins de chance ou de degré d'optimisme que les autres départements. Lorsque j'ai parlé de difficultés d'approvisionnement en fibre, cela concernait les lots actuels de travaux. Sachant qu'une directive relativement récente demande l'utilisation d'un certain type de fibre G 657/A2. Aujourd'hui, cette fibre est particulièrement difficile à trouver, alors que le type G 652 était plus disponible. Les marchés se répartissent sur tout le territoire national. De toute façon, les quatre groupements qui ont répondu à notre appel d'offres ont fait des réserves pour la totalité de leur capacité de production pour au moins les deux années à venir. Sur ces quatre groupements ayant fait des réserves, deux ont été retenus. Les deux autres groupements ont des réserves, ils auront d'autres marchés, mais s'ils ont insuffisamment de travail, ils pourront céder une partie de la fibre qu'ils auront réservée. Les fabricants pourront adresser cette réserve à d'autres projets. Lorsque je suis allé avec M. Michel Chanel à Aurillac, nous avons rencontré le seul producteur de préformes de verre optique. Il nous a expliqué le système pratiqué sur le marché, il ne nous a pas énormément rassurés, mais nous savons que le marché s'organise pour qu'il y ait une répartition de la fibre entre les projets au gré de l'obtention des marchés.

Après la question sur la fibre, vous allez peut-être m'en poser une sur les ressources humaines : lorsque nous avons auditionné les groupements je leur ai demandé comment ils font pour avoir de la fibre et pour avoir des techniciens sachant souder leur fibre. Chacun a sa méthode. Pour la fibre, il s'agit de réserver très à l'avance leur approvisionnement. Quant aux ressources humaines, elles ont des filières de formation spécifique à leurs techniciens. Ils emploient des ressources locales sur les futurs chantiers.

M. Alain Richard – Commune de Beynost

La question était surtout relative au financement ultérieur, puisque nous devons toucher 150 € par prise posée et si nous prenons du retard, nous aurons des soucis.

M. Walter Martin

Pour l'instant, il n'est pas question de prendre du retard. Nous avons reçu hier les futurs titulaires pour la mise au point du marché, ce qui est une phase nécessaire. Je vous ai parlé du schéma d'ingénierie produit par un bureau d'études et cofinancé par la Région et le Département. À partir du jour où nous aurons ce schéma, les 2 sociétés qui

deviendront les titulaires du marché nous donneront la date de production de leurs 18 500 prises respectives de 2019.

À ce jour, il n'est pas question de prendre du retard, mais nous sommes dans les starting-blocks et nous avons très peu de marge de manœuvre.

Mme Béatrice Dalmaz - Commune de Saint-Jean-de-Niost

Par l'intermédiaire du magazine ZDNet, nous avons eu connaissance d'une nouvelle technologie, une nouvelle fibre aux capacités démultipliées. Il s'agirait de câbles pouvant accueillir 19 cœurs permettant un débit nettement amélioré. Je pense que vous êtes au courant, si oui, dans les communes où la fibre est déployée, nos installations seront-elles susceptibles de recevoir cette nouvelle technologie ? Deuxièmement, dans les communes où la fibre n'a pas encore été déployée, envisagez-vous de l'utiliser ?

M. Michel Chanel

La fibre utilisée à l'heure actuelle est capable d'offrir des débits extraordinaires. Je pense que celle que nous avons mise entre les NRO et les habitations sont largement capables de supporter des débits que même les plus jeunes d'entre nous ne connaissons pas.

Pour changer une fibre pour partir du NRO et amener des informations au NRO, car une fibre délivre des débits pour plusieurs habitations, cela sera possible, mais ce ne sera pas demain la veille. C'est un défi qui peut être réservé pour des câbles transatlantiques ou assimilés.

M. Walter Martin

En complément, j'ajouterai que je connais le magazine ZDNet, mais je ne connais pas les fibres 19 cœurs. Nous nous adaptons et nous nous conformons aux normes. Nos entreprises utilisaient un certain type de fibre, car elle était autorisée et conseillée. La norme et les préconisations de l'ARCEP nous ont orientés vers l'utilisation d'une fibre G 657, sans doute plus performante que la précédente. Demain, si une nouvelle fibre normalisée, autorisée arrive sur le marché, nous l'utiliserons. Nous n'anticiperons pas l'utilisation de fibre risquant de ne pas être adaptée à un réseau d'initiative publique comme le nôtre, et surtout qui ne serait pas encore validée. Si un jour, cette fibre est préconisée par l'ARCEP, nous demanderons à nos entreprises de l'utiliser.

M. Michel Chanel

Je pense que ce type de fibre est réservé pour l'instant aux transports à très grande distance et très grand volume.

Pas d'autres interventions, je passe au vote sur l'avenant à la convention :

- 0 opposition,
- 0 abstention,
- adoption à l'unanimité.

Commune de Saint-Bernard - Protocole d'accord avec SFR

M. Michel Chanel, vice-président délégué à la Communication électronique

La commune de Saint-Bernard a été câblée par NUMERICABLE, et il y a 20 ans par RÉSOPOLE;

Nous avons utilisé les infrastructures de NUMERICABLE et pour passer à SFR, nous avons dû respecter des processus, les mettre en place avec SFR, utiliser non seulement des infrastructures souterraines, mais les modifier et utiliser des infrastructures aériennes.

Maintenant, l'ensemble du processus est connu, décrit, car il s'agissait d'un test à reproduire sur d'autres communes où l'on pourrait utiliser les anciens réseaux NUMERICABLE. Ce protocole est complet et contient les définitions de modalités de dépose des câbles coaxiaux, tout en conservant le Très haut débit ou le Haut débit chez les clients de NUMERICABLE.

Lorsque nous utilisons des infrastructures aériennes, il faut faire la cession de SFR au SIEA de l'ensemble des câbles de son réseau.

Il faut fixer un calendrier prévisionnel de la migration des clients actuels du réseau câblé sur le réseau Li@in.

Aucune remarque, aucune question.

Vote :

- 0 opposition,
- 0 abstention,
- adoption à l'unanimité.

Ressources - Personnel

Mme Annie Carrier, déléguée aux affaires générales, aux projets transversaux et patrimoniaux et à la communication institutionnelle

Modification du tableau des emplois permanents

Lors du comité syndical du 13 avril 2018, vous avez validé la modification du tableau des effectifs. Comme vous l'avez compris, au cours de cette assemblée, le rythme de déploiement que le SIEA a lancé est désormais suivi de près par chacun de nos financeurs, l'État, la Région et le Département. Nous avons donc décidé très rapidement de nous orienter vers un nouveau dispositif contractuel. Il nous a semblé nécessaire de concentrer des moyens sur le déploiement de la fibre optique, sans que cela soit préjudiciable aux autres compétences.

Cette orientation se traduit par une évolution de l'organigramme et le recrutement d'un directeur dédié à la Communication électronique qui encadrerait hiérarchiquement l'ensemble du domaine de compétence.

Ce soir, il vous est proposé une évolution nécessaire pour pouvoir recruter le ou la professionnel(le) confirmé(e) apte à exercer ces fonctions stratégiques.

Aucune modification du nombre global des postes n'est envisagée. Il s'agit de la transformation d'un poste de cadre d'emploi d'ingénieur en un poste de cadre d'emploi d'ingénieur en chef. Le tableau des emplois permanents n'est pas modifié.

La rémunération serait fixée par référence à la grille indiciaire du cadre d'emploi des ingénieurs en chef. Elle prendrait en compte l'expérience professionnelle et le profil.

Il vous est proposé de voter à propos du recrutement d'un directeur en charge de la Communication électronique, par évolution du tableau des emplois et transformation de poste.

M. Philippe GONDARD – Maire adjoint de Champagne-en-Valromey

Comment faites-vous pour recruter sans augmenter le nombre de postes ?

Mme Annie Carrier

Ce recrutement se fait par une transformation de poste qui est prévu au tableau des emplois.

M. Walter Martin

Il s'agit d'un poste vacant aujourd'hui. Ce n'est pas un recrutement interne, un poste d'ingénieur était vacant au tableau des emplois, nous le transformons en poste d'ingénieur en chef pour recruter une personne répondant à des critères définis.

Vote :

- 0 opposition,
- 1 abstention,
- adoption à la majorité.

Compte Épargne temps

Le 25 mars 2006, le comité syndical décidait d'instaurer le Compte épargne temps. Ce compte permet à leurs titulaires de cumuler des droits de congés rémunérés en jours ouvrés. Les bénéficiaires de ce Compte épargne temps sont les agents titulaires et non titulaires de droit public et de droit privé de la collectivité. Le nombre de jours inscrits sur le Compte épargne temps ne peut excéder 60. Les jours que l'agent a choisi de maintenir sur son Compte épargne temps pourraient être utilisés sous diverses formes.

Dans le premier cas, le nombre de jours ne dépasse pas 20 : il ne peut être utilisé qu'en prenant des congés annuels.

Dans le second cas, le nombre de jours est supérieur à 20, trois options sont possibles : prendre en compte des jours au sein du Régime de retraite additionnelle, indemnisation ou congés.

Le vote est lié à l'application de ces propositions aux agents titulaires ou non titulaires de droit public et de droit privé de la collectivité à temps complet ou à temps non complet.

Ces propositions ont été étudiées par le comité technique qui a émis un avis favorable à l'unanimité.

Aucune remarque, aucune question.

Vote :

- 0 opposition,
- 0 abstention,
- adoption à l'unanimité.

M. Walter Martin

Avant de poursuivre, puisque nous avons eu deux dossiers concernant des communes en particulier, je tiens à saluer la présence du maire de Pérouges et du maire de Saint-Bernard. Je passe à présent la parole à Mme Coulon.

Ressources – Finances

Mme Brigitte Coulon, déléguée aux finances

Cession de biens immobiliers — Parcelles de terrain libérées suite à l'enlèvement d'ouvrages électriques

Les communes de Samognat, Apremont, Viriat et Loyettes souhaitent acquérir des terrains précédemment concédés à ENEDIS et qui ne reçoivent plus d'ouvrages électriques. Après consultation de la Direction des Finances publiques, il faudrait leur restituer ces terrains.

Le vote concerne le mandat à donner au président pour réaliser les démarches nécessaires.

Aucune remarque, aucune question.

Vote :

- 0 opposition,
- 0 abstention,
- adoption à l'unanimité.

Adhésion à l'Association COTER NUMÉRIQUE

L'association COTER NUMÉRIQUE regroupe des collectivités territoriales françaises autour des problématiques liées à l'informatique et à la communication. La cotisation est de 480 €.

Votre vote concerne le mandat à donner au président pour adhérer à cette association.

Aucune remarque, aucune question.

Vote :

- 0 opposition,
- 0 abstention,
- adoption à l'unanimité.

Comptabilité : Amortissements des immobilisations — Tous budgets

Nous allons procéder à l'amortissement des réseaux d'éclairage public. Précédemment, nous avons voté une délibération donnant le cadre définissant des modalités d'amortissement. Il s'agit de les appliquer dans le cadre des réseaux d'éclairage public, à partir du 1^{er} janvier 2018. Le plancher sera de 1 500 € toutes taxes comprises, la durée d'amortissement sera de 15 ans.

Aucune remarque, aucune question.

Vote :

- 0 opposition,
- 0 abstention,
- adoption à l'unanimité.

Modification des autorisations de programme et crédits de paiement du budget principal pour 2018

Ces modifications des crédits de paiement concernent 6 autorisations dont 2 ont trait :

- aux frais d'études « Électrification rurale/Esthétique » pour lesquelles il y aura des décisions modificatives que je vous soumettrai ensuite ;
- à des transferts entre opérations pour ce qui concerne l'Électrification rurale 2017/2018 et le Génie civil télécommunications 2016/2017 ; il s'agit de transferts de montants, il n'y a pas de mouvement financier réel.

Aucune remarque, aucune question.

Vote :

- 0 opposition,
- 0 abstention,
- adoption à l'unanimité.

Décision modificative n° 1 au budget principal 2018

Cette décision modificative est liée à la décision de transférer en cotisation le reste à charge des communes sur les travaux. Cette demande émane des services de l'État, elle a été validée par l'assemblée générale du SIEA du 13 avril 2018. Le reste à charge des communes lors des travaux qui habituellement était réglé par le budget d'investissement est aujourd'hui à régler sur le budget de fonctionnement. Des écritures avaient été prévues pour gérer cette période transitoire. Aujourd'hui, il est nécessaire de faire une décision modificative entre le budget d'investissement et le budget de fonctionnement. Comme vous le savez, pour la gestion du budget, lorsque ce type d'articulation est réalisé, nous passons par le compte de virement de section entre le budget de fonctionnement qui sera diminué de 3,5 M€, et dont les recettes sont augmentées de 3,5 M€. Les opérations Éclairage public correspondent à 2 M€, les autres ont un budget global de 1,5 M€.

Une seconde décision fait lien avec la précédente sur les modifications d'autorisations de programmes. Il faut mouvementer :

- moins 150 000 € sur le compte 2315,
- plus 55 000 € pour les frais d'études (compte 2031)
- plus 95 000 € pour l'éclairage public (compte 13248).

Aucune remarque, aucune question.

Vote :

- 1 opposition,
- 1 abstention,
- adoption à la majorité.

Questions diverses

Calendrier des évènements

M. Walter Martin

Vendredi 19 octobre – Le Salon des Maires de l'Ain (Ainterexpo de Bourg-en-Bresse) avec comme événement sur le stand : « 100 000^e foyer/bâtiment éligible à la fibre optique Li@in ! » ; vous y êtes tous cordialement invités.

Mardi 20 au jeudi 22 novembre – Le Salon des Maires de France (Porte de Versailles à Paris) avec une représentation du SIEA sur le stand de la FNCCR, le mardi 20 novembre de 11 h à 14 h.

Entre fin novembre et début décembre – Les commissions géographiques d'échanges (7 réunions à organiser dans l'Ain) ; vous êtes invités à y venir nombreux pour poser toutes vos questions relatives aux compétences du SIEA.

Prochaines assemblées générales : vendredi 15 février 2019 (débat d'orientation budgétaire) et samedi 9 mars 2019 (budget). - (*annoncée le samedi 6 avril 2019 mais date modifiée après le 5 octobre*)

M. Georges Gouilloux - Commune d'Arbent

Notre commune est fibrée depuis bientôt 10 ans, j'en remercie le SIEA. Mais, de plus en plus de demandeurs ont comme réponse : « non-éligibilité ». Est-ce lié à un problème technique ?

M. Walter Martin

Je ne sais pas s'il s'agit d'un problème technique ou de saturation. Le maire de votre commune nous a déjà fait part de ces soucis, j'ai transmis ce problème au service compétent. Je vous propose de définir concrètement si, effectivement, ils ne sont pas éligibles ou s'il y a un problème sur le réseau. Votre préoccupation est prise en compte, nous vous contacterons dans les jours qui viennent.

Conclusion

Mme Hélène Cédileau

Pour le Conseil Départemental de l'Ain

Bonsoir à toutes et à tous.

Bien évidemment, le Département, vous l'avez constaté, accompagne au plus près le SIEA. En dehors des interventions, notamment humaines lors de négociations grâce à M. Damien Abad et M. Jean Deguerry, vous voyez que, financièrement, nous apporterons 30 M€ au cours des prochaines années. Il faut ajouter qu'en 2018, nous avons apporté 100 % de garantie d'emprunt sur un prêt relais de 20 M€ et un autre de 8 M€. Sans cette garantie de 100 % du Département, les travaux de déploiement de la fibre optique auraient sans doute dû s'arrêter. Nous sommes aux côtés du SIEA, donc indirectement, nous sommes aux côtés des communes, des communautés de communes et de leurs habitants. J'aimerais avoir des précisions sur la priorisation des déploiements. Par sa compétence, le Département équipe les collèges de nombreux outils numériques, en particulier des tablettes interactives. Ce déploiement se fait parallèlement aux connexions ; or, sur les 25 collèges équipés de tablettes, 13 ne sont que partiellement ouverts à la fibre optique. Nous aimerions savoir s'il est possible de faire le nécessaire pour que les collèges puissent être équipés en fibre optique.

Vous avez voté un soutien à l'électrification des exploitations agricoles avec une répartition différente, le Département participera à hauteur de 30 % désormais et ce point sera soumis au vote lors de la session d'octobre 2018. Je vous remercie.

M. Walter Martin

Il y a une inflexion sur les priorités du déploiement de la fibre. Les sites mal desservis en accès Internet restent une priorité, mais compte tenu de la capacité que nous avons décrite tout à l'heure, avec les 172 000 prises à venir, le comité de pilotage en particulier a souhaité que soient prioritaires les communes partiellement fibrées, car cela pose beaucoup de problèmes aux élus, les entreprises puisque le fibrage du département est un axe de développement économique à part entière, les équipements des collectivités (mairies), les équipements relevant de l'enseignement (lycées, collèges, écoles primaires et autres lieux d'enseignement) et les établissements hospitaliers et les EHPAD. Oui, nous intégrons les collèges dans les priorités, mais ils ne seront vraisemblablement pas tous câblés en 2019, car les collèges s'intègrent dans des espaces plus étendus lorsque la priorité est définie.

Mme Marie-Jeanne Beguet

Pour le Conseil Régional AURA

Je félicite le SIEA pour le travail réalisé. Il est vrai qu'à l'occasion de congrès, beaucoup citent le département de l'Ain comme un pionnier dans l'équipement fibre optique. Il ne faut pas l'oublier, même si cela a pu être compliqué, difficile.

Cette démarche s'inscrit pleinement dans l'ambition de la Région Auvergne Rhône-Alpes qui est d'agir pour que chaque citoyen puisse accéder à la fibre. L'objectif est 100 % de Très haut débit à l'horizon 2021. Dans l'Ain, nous participons à l'atteinte de cet objectif, puisque votre président l'a dit tout à l'heure, nous avons comme base 150 € par prise installée. Il y a environ 100 000 prises installées et 20 000 en cours d'installation.

Aujourd'hui, la Région a financé 30 M€ au SIEA : environ 12 M€ au titre de la politique dite « Sidérale » de 2007 à 2011 et environ 18 M€ de 2015 à 2017, sur la convention qui a suivi. Cette convention va être modifiée par un avenant. Je peux dire que dans le cadre de l'exécution de notre engagement nous avons respecté notre financement. En 2018, une réflexion est en cours pour continuer d'abonder, certainement au moins au même niveau que le Département. Le reste fera l'objet de l'avenant. Je ne peux pas en dire davantage puisque cela n'est pas encore voté.

M. Walter Martin

Je vous remercie d'être venus aussi nombreux. Je suis conscient que pour des élus, il n'est pas évident de se mobiliser fréquemment pour ce type de manifestation, en particulier un vendredi soir. Je vous donne rendez-vous le 15 février et le 9 mars 2019 pour les prochaines assemblées générales.